

Axe 2	Faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamiques économiques et humaines
Axe 2.1	Accompagner les évolutions de l'agriculture et du secteur agri-alimentaire
Axe 2.1.1	Se doter d'une stratégie en matière de maintien de l'agriculture et de préservation du foncier agricole <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°25 : élaborer une convention cadre de partenariat avec la chambre d'agriculture afin notamment de favoriser la transmission des exploitations agricoles</i> - <i>Projet n°26 : mobiliser les leviers de la planification et de l'aménagement pour préserver le foncier agricole</i>
Axe 2.1.2	Faciliter le renouvellement de l'agriculture dans ses modes et ses orientations de production <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°27 : accompagner la réalisation d'un plan alimentaire territorial (PAT)</i>
Axe 2.2	Préserver un maillage bocager, garant du bon fonctionnement des milieux naturels et marqueur de l'identité des Vallées du Haut-Anjou
Axe 2.2.1	Mobiliser la société civile et la profession agricole autour d'une volonté de pérennisation d'un élément de patrimoine au cœur de l'identité <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°28 : élaborer des atlas de la biodiversité communale</i> - <i>Projet n°29 : coordonner/valoriser les divers programmes d'éducation et de sensibilisation à l'environnement engagés sur le territoire par les différentes structures</i> - <i>Projet n°30 : animer un programme d'actions de sensibilisation à l'environnement et à la protection de la biodiversité</i> - <i>Projet n°31 : mettre en œuvre un programme de plantation de haies bocagères et de renouvellement du bocage, y compris en favorisant le stockage carbone</i> - <i>Projet n°32 : mettre en œuvre un programme de restauration de mares</i> - <i>Projet n°33 : mettre en œuvre un programme de restauration et d'entretien de prairies sèches sur côteaux et de fonds de vallées (en partenariat avec les syndicats de rivières et de bassins)</i> - <i>Projet n°34 : mettre en œuvre un réseau de ruchers communaux</i>
Axe 2.2.2	Promouvoir la valorisation économique du maillage bocager <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°35 : favoriser la demande en bois-énergie local à l'échelle du territoire pour des besoins mixtes collectifs et de particuliers</i> - <i>Projet n°36 : privilégier les chaufferies collectives ayant recours au bois-énergie dans les équipements des collectivités</i>
Axe 2.2.3	Gérer les ressources en eau, notamment au regard des besoins de l'agriculture <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°37 : élaborer un programme pour la gestion quantitative de l'eau (économies, substitution de ressources, stockage hivernal multi-usages, etc.)</i> - <i>Projet n°38 : élaborer un plan d'actions en vue de la prévention des inondations</i> - <i>Projet n°39 : mettre en œuvre une politique de gestion des eaux pluviales et de l'assainissement performante, responsable et durable avec notamment l'élaboration d'un schéma directeur</i>
Axe 2.3	Conduire une démarche de transition environnementale dans un cadre maîtrisé et réfléchi
Axe 2.3.1	Réduire les consommations d'énergie du territoire <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°40 : mettre en œuvre un plan d'actions de rénovation énergétique des équipements et bâtiments publics</i>
Axe 2.3.2	Optimiser le bilan de dégagement des gaz à effet de serre du territoire, notamment au regard des enjeux de maintien des activités d'élevage bovin <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°41 : encourager et sécuriser le développement de la filière de méthanisation agricole sur le territoire</i> - <i>Projet n°42 : contribuer à développer la consommation de gaz naturel pour véhicules (GNV) sur le territoire</i>
Axe 2.3.3	Révéler le potentiel de production d'énergies renouvelables du territoire <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°43 : soutenir le développement de l'énergie solaire</i> - <i>Projet n°44 : soutenir le développement de l'énergie éolienne dans un cadre maîtrisé et réfléchi</i>
Axe 2.3.4	Favoriser le développement d'activités économiques tournées vers l'économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°45 : accompagner le développement d'un réseau de recycleries/ressourceries sur le territoire</i>

Axe 2.4	Accueillir les visiteurs et rassembler les habitants autour des patrimoines et des richesses du territoire
Axe 2.4.1	Se doter d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux du territoire, favorisant l'itinérance douce et dans une logique de développement durable <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°46 : élaborer un schéma communautaire de développement touristique avec une double approche thématique et territoriale (zones d'activité touristique)</i>
Axe 2.4.2	Développer le tourisme sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les stratégies touristiques supra communautaires <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°47 : développer le tourisme pédestre en aménageant sur le territoire un réseau de sentiers, en créant une offre adaptée et en en assurant la valorisation</i> - <i>Projet n°48 : développer le tourisme équestre en aménageant sur le territoire des boucles, en créant une offre adaptée et en en assurant la valorisation</i> - <i>Projet n°49 : développer le tourisme cyclable (en s'appuyant sur les infrastructures structurantes existantes), en créant une offre adaptée et en en assurant la valorisation</i> - <i>Projet n°50 : développer le tourisme fluvial en aménageant sur le territoire un réseau d'infrastructures d'accueil des plaisanciers, en créant une offre adaptée et en en assurant la valorisation</i> - <i>Projet n°51 : développer les équipements et sites présentant un intérêt touristique</i>
Axe 2.4.3	Promouvoir l'attractivité économique et résidentielle du territoire en révélant la qualité de ses patrimoines <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°52 : élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication commune et fédératrice à l'échelle du territoire en vue de sa promotion (notamment touristique)</i> - <i>Projet n°53 : mettre en œuvre une politique d'inventaire, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine historique et culturel</i>
Axe 2.5	Accompagner et mettre en valeur une culture d'engagement portée par la société civile (associations, citoyens...)
Axe 2.5.1	Favoriser la participation de la société civile à la mise en œuvre des services à la population <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°54 : soutenir et accompagner le secteur associatif, le bénévolat et les pratiques amateurs</i>
Axe 2.5.2	Accompagner le monde associatif dans ses projets <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°55 : mailler le territoire de tiers-lieux et espaces de soutien, de médiation et de ressources destinés notamment aux acteurs associatifs</i>